

SAINT JUNIEN REPUBLIQUE COOPERATIVE ?

CREATION

L'histoire de l'USO commence au début du XXème siècle alors que les conditions de vie des ouvriers sont très difficiles leur salaire ne suffisant même pas à assurer les dépenses de première nécessité comme la nourriture. Les patrons restent sourds à leurs revendications pour élever leur niveau de vie.

En janvier 1902 les mégissiers de Saint-Junien se mettent en grève rejoints bientôt par les palissonneurs. Le conflit dure et les patrons font pression sur les commerçants pour qu'ils refusent de vendre à crédit aux familles de grévistes. Les saint-juniauds ont déjà connaissance du mouvement coopératif et de ses avantages car c'est à Saint-Junien qu'a été créée, le 1er septembre 1869, la plus ancienne société coopérative de boulangerie de la Haute Vienne. Sans ressources, sans ravitaillement les grévistes tentent une expérience : mettre en commun le peu d'économies de certains d'entre eux pour acheter en gros des denrées revendues à prix coûtant. Cette expérience va se prolonger dans les mois qui suivent la fin du conflit et, le 7 septembre 1902, 12 fondateurs vont déposer devant notaire les statuts d'une société anonyme coopérative à capital et personnel variables : « **L'Union Syndicale Ouvrière** ».

L'**Assemblée Générale constitutive** a lieu le **11 octobre 1902**. Les 88 premiers sociétaires sont tous issus du monde ouvrier et ont exercé pour la plupart d'entre eux des fonctions importantes dans le syndicalisme local. Certains ont aussi des engagements politiques. (socialistes).

C'est une coopérative créée par des ouvriers pour des ouvriers.

STATUTS

Les statuts de l'USO s'inspirent directement de ceux de la « Société des Equitables de Rochdale » considérés comme les « Pères de la coopération » : par exemple concernant la représentativité des actionnaires : 1 sociétaire = 1 voix quel que soit le nombre d'actions souscrites ou encore concernant la « ristourne » c'est à dire la répartition des bénéfices à tous les coopérateurs en fonction du montant de leurs achats. Cependant certains articles des statuts semblent bien spécifiques à l'USO : le sociétaire doit faire partie d'un des syndicats professionnels ouvriers de Saint Junien (d'où le mot « **syndicale** » dans le nom) De plus pour devenir sociétaire il faut être présenté par 2 sociétaires , agréé par le conseil d'administration , prendre une action et s'engager à réserver ses achats à la société. Tous les ans le conseil d'administration fait le point en présentant le nom des nouveaux sociétaires et de ceux qui sont partis. Il présente aussi l'évolution des achats des administrateurs et des employés.

DEVELOPPEMENT

L'Union Syndicale Ouvrière va rapidement diversifier les marchandises proposées et étendre son implantation géographique surtout après la 1ère guerre mondiale. Installée à l'origine Rue du Pont (rue Lamartine), dès 1904 elle déménage rue Louis Codet où elle crée en 1907 de nouveaux services : tissus, bonneterie, bois et charbon, chaussures.

En 1919, l'absorption par l'USO de la « La Laborieuse » (boulangerie coopérative dont Joseph Lasvergnas est déjà administrateur délégué) va permettre à la coopérative de fabriquer son pain .

Toujours en 1919, elle installe des succursales dans divers quartiers de la ville (faubourg Salers, rue Lucien Dumas) et à l'extérieur (La Fabrique, Saint Brice).

1920 voit la création d'un service « Boucherie Charcuterie » et des succursales de Saint-Victorien et de Saillat, 1921 celle d'Etagnac (Charente), 1928 celle d'un magasin de chaussures, de tissus et bonneterie rue Lucien Dumas, 1931 celles des succursales du faubourg Gaillard et de la rue Guizier, 1932 celle Brigueuil, 1937 celle de La Rochefoucauld, Interrompue durant la guerre 1939-1945 ces créations vont se poursuivre à partir de 1947 en Haute Vienne, en Charente, dans la Vienne et en Dordogne.

En 1972, l'USO compte 16 magasins en Haute Vienne, 12 en Charente, 2 dans la Vienne et 1 en Dordogne.

L'USO DANS LE MOUVEMENT COOPERATIF

Le but essentiel de l'USO est de permettre, en pratiquant des prix de vente inférieurs à ceux de ses concurrents locaux, à de plus en plus d'ouvriers de vivre mieux. Pour éviter les intermédiaires elle va dès 1907 adhérer au **Magasin de Gros** créé en 1906. Ce Magasin de Gros en achetant directement aux producteurs et en grosse quantité ou en fabriquant lui-même certains produits permet à l'USO un ravitaillement diversifié à des prix avantageux dont vont bénéficier les sociétaires. Le Conseil d'administration est très attentif à cette notion de prix et il n'est pas rare de lire qu'un administrateur signale tel ou tel produit moins cher dans un autre commerce : on cherche une explication et on rectifie.

L'USO n'est pas une coopérative qui s'est développée dans un splendide isolement. Pour être influentes auprès des pouvoirs publics, des fédérations de coopératives se sont réunies en 1912 pour former la « **Fédération Nationale des Coopératives de Consommation** » (FNCC) à laquelle adhère l'USO. Cette fédération Nationale regroupe des fédérations régionales : en conséquence l'USO fait partie de la Fédération Régionale du Centre Ouest avec entre autres Limoges, Chateauroux, Saintes... On a vu l'importance du Magasin de Gros pour l'approvisionnement des magasins et le coût maîtrisé des denrées et du matériel. Mais l'adhésion à la FNCC permet aussi d'avoir des informations sur le mouvement coopératif au niveau régional, national et même international. L'USO par des prêts ou des avances aidera des coopératives en difficulté : dans les années 30 ce sera le cas pour la coop des deux Sèvres, celle de Chateauroux, la Société Bellevilloise de Paris ou encore la Coopérative Nouvelle de Périgueux ; dans un périmètre plus proche elle reprendra les coopératives en difficulté de Roumazières, Ruffec, Benest, ou encore la succursale de « L'Avenir du Centre Ouest » à Rochechouart.

L'USO a engagé des grosses sommes par **solidarité avec le monde coopératif** y compris à l'étranger en Bulgarie, Italie, Hollande, Hongrie...

LES COOPERATIVES DE PRODUCTION

L'Union Syndicale Ouvrière va aussi favoriser et accompagner la création de coopératives de production. On a déjà évoqué celle de la « **Boulangerie coopérative** » en 1919

La même année, le 1er mai, se crée officiellement la « **Ganterie coopérative** », à l'initiative de Joseph Lasvergnas (alors secrétaire du syndicat des cuirs et peaux et administrateur délégué de l'USO depuis 1914) et de François Ratinaud qui en sera directeur jusqu'en 1924. Elle se fait par la reprise de l'ancienne ganterie Lambert alors qu'un projet à la suite de grèves en 1916 n'avait pu se réaliser faute de capitaux.

En 1926, par ce que la Ganterie Coopérative a court-circuité les patrons en donnant du travail à des grévistes les peaussiers la boycottent : celle-ci décide alors de créer sa propre « **Mégisserie coopérative** ».

1928 verra la création de la « **Teinturerie** » permettant dès lors la réalisation de gants sans tenir compte des mégissiers et des teinturiers.

En 1933, suite à un conflit social dans la papeterie, la « **Coopérative papiers et sacs de Saint Junien** » s'installe dans une grange Avenue Anatole France puis, 3 ans après, Chemin du Goth. Martial Pascaud, Léon Granet et François Cordeau grâce à un prêt consenti par l'USO réalisent enfin un plan échafaudé depuis longtemps. Martial Pascaud devient l'administrateur délégué et fondé de pouvoir de cette nouvelle coopérative de production alors que Joseph Lasvergnas devient Président du CA constitué de 9 membres parmi lesquels figurent plusieurs administrateurs de l'USO

Durant leur existence ces coopératives de production ont bénéficié de l'apport de capitaux de la part de l'USO. Par exemple, dans le compte-rendu du CA du 11 décembre 1927 on peut lire : « *La ganterie ayant davantage besoin de capitaux que l'Union Syndicale Ouvrière un accord s'établit pour que la propagande (de la semaine d'adhésion) soit faite surtout en faveur*

des versements en dépôt ou à terme au profit de la Ganterie Coopérative » Inversement les coopératives de production ont versé des « subventions » à l'USO en particulier pour le fonctionnement de La Giboire.

AIDER LES SOCIÉTAIRES ET LES SALARIÉS

Mais l'USO ce n'est pas que les magasins avec des prix de vente inférieurs. C'est aussi tout un système d'aides complémentaires. et de réalisations au service des employés et des **sociétaires**

Cela commence par la répartition des « **trop perçus** » dans lesquels est incluse la fameuse ristourne. En général elle accordera 50% de ces bénéfices aux sociétaires, le reste étant réparti entre la caisse des œuvres sociales, la caisse d'éducation, le fonds de résistance syndicale, le fonds de prévoyance et les fonds de réserve. C'est d'ailleurs en 1931 qu'est créé un fonds de prévoyance pour les veuves et les chômeurs. En 1960 le conseil d'administration décide l'attribution d'un colis annuel aux vieux sociétaires.

L'USO s'occupe aussi de ses **salariés**. Dès 1928 elle attribue un secours annuel aux incurables et un secours maladie sous forme de bons en marchandises. En 1929 elle crée une caisse de solidarité : en cas de maladie importante la société paiera le 1er mois de salaire et la moitié du 2ème et du 3ème. le surplus sera à la charge de l'Amicale (Notons que pour être adhérent de l'Amicale il faut aussi être syndiqué).

PERMETTRE L'ACCÈS A LA CULTURE , AU SPORT ET AUX LOISIRS

Les sociétaires et les salariés ne sont pas les seules préoccupations de l'USO. Pour réussir elle a besoin d'augmenter le nombre de sociétaires et ses administrateurs ont aussi le souci de permettre à la classe ouvrière d'**accéder aux loisirs, au sport et à la culture** : par exemple elle accordera des aides aux coopératives scolaires de Saint Junien que le CA admettra comme membres honoraires et à des succursales pour créer des bibliothèques (ex : La Fabrique, Etagnac) . Une **bibliothèque** fonctionnera dans une salle de la Bourse du travail. Ouverte le dimanche matin elle deviendra municipale par la suite.

En 1931 se crée « **La Chorale de l'USO** » dont les déplacements seront régulièrement pris en charge par la Société.

En 1933 « **L'Union Sportive Ouvrière** » (USO !) voit le jour composée presque exclusivement de membres de la société coopérative.

La **Bourse du Travail** construite par la commune dans les jardins de l'ancien Couvent du verbe Incarné et inaugurée le 1er mai 1926, comprend une grande salle pouvant, avec les galeries, accueillir 1000 personnes . Elle est destinée aux réunions publiques, aux représentations théâtrales et aux concerts. L'USO va l'utiliser dès le début en y organisant son **Assemblée Générale** de sociétaires ainsi que la **fête annelle** de la société avec présentation de spectacles de qualité. Dès 1926 il est prévu d'y installer également du matériel de projection. L'USO participera en vendant à la commune du matériel à prix coûtant,. En 1931 l'USO prend directement en charge l'exploitation du **cinéma** de la Bourse et décide l'installation du cinéma parlant. La gestion du cinéma et de la buvette se fait par le « **Comité de Bourse** » composé de représentants des sections syndicales. La comptabilité est confiée au service comptable de l'USO et les employés (contrôleurs, placeuses, opérateur,..) travaillent à temps partiel pour le cinéma et dans un des magasins de l'USO.

L'autre réalisation emblématique est l'achat en 1933 de la **Colonie de vacances de La Giboire**. Ce sont des centaines d'enfants saint juniauds qui vont, à partir de 1935 découvrir la mer ; en effet même après l'attribution des congés payés les ressources des familles ouvrières ne sont pas suffisantes pour leur permettre de partir en vacances. Dans cette colonie sanitaire, la participation des parents reste modeste, le reste du coût du séjour étant pris en charge par la coopérative et la municipalité .

L'USO ET LE MOUVEMENT MUTUALISTE

L'histoire de l'USO s'accompagne aussi du développement du mouvement mutualiste à Saint-Junien. En louant des locaux rue Lucien Dumas à l'Union Mutuelle des coopérateurs elle va favoriser l'installation de la **pharmacie mutualiste** qui pratiquera un pourcentage de réduction sur les produits délivrés sans ordonnance. Elle favorisera également l'installation d'un **cabinet dentaire** boulevard Victor Hugo et mettra à disposition des locaux pour la création d'un **dispensaire** rue Lucien Dumas.

Une étroite collaboration entre le mouvement coopératif et le mouvement mutualiste va se mettre en place en particulier pour l'aménagement et le fonctionnement de la colonie de vacances de La Giboire : ainsi la pharmacie mutualiste contribuera à l'achat de lits et fournira le matériel nécessaire au fonctionnement de l'infirmerie.

USO ET SYNDICALISME - AIDES AUX GREVISTES ET AUX POPULATIONS EN DIFFICULTE

Cette trop rapide évocation du développement de l'USO de 1902 à 1972 montre comment elle a su étendre son influence mais aussi comment elle a su diversifier les services rendus certes aux coopérateurs mais d'une manière plus large à la population de Saint-Junien et des alentours. Ce développement n'aurait sans aucun doute été possible sans la clairvoyance et le dévouement des administrateurs de cette société mais aussi sans les relations étroites entre elle, les syndicats et la municipalité.

A sa création les 12 fondateurs tous issus du monde ouvrier ont pour la plupart des responsabilités syndicales ou politiques.. Pierre Beausoleil est connu comme une personnalité importante dans la formation syndicale et socialiste des ouvriers saint juniauds. Justin Terlaud a été secrétaire du syndicat des ouvriers papetiers, François Pascaud celui du syndicat des cuirs et peaux et a dirigé les grèves de 1902, Albert Corcelle sera trésorier du syndicat des cuirs et peaux en 1904 et François Bourgoïn est un militant socialiste.

Au cours des 70 ans d'existence de l'USO ses dirigeants et ses administrateurs n'ont jamais oublié son **origine ouvrière et syndicale**. Ils ont toujours été attentifs au sort des masses laborieuses certes à Saint-Junien mais bien au delà : en témoigne l'attribution de secours aux femmes grévistes de Saint Brice et de Saint-Victurnien en 1934, aux grévistes de Roanne et de Millau en 1935 ou aux mineurs en 1962. Ils ont toujours prêté attention, aux populations en difficulté en envoyant des aides aux victimes du fascisme en 1933 ou aux coopérateurs sinistrés en Hollande en 1953 ou encore à ceux de Fréjus en 1959. Ils ont aussi accordé des facilités dans les magasins de consommation de Saint-Junien aux réfugiés espagnols en 1937 et aux coopérateurs réfugiés alsaciens en 1939.

ENGAGEMENT POLITIQUE DES ADMINISTRATEURS - RELATIONS AVEC LA COMMUNE

Mais la puissance sociale de cette coopérative n'aurait pas pu prendre cette ampleur sans l'engagement politique de la plupart de ses dirigeants et sans les liens étroits qu'elle a noué avec la municipalité de Saint-Junien, Si à la création de l'USO en 1902 le **mouvement libertaire** est assez bien représenté dans les instances de la société, l'influence du mouvement anarchiste va décliner au profit de celle du **mouvement communiste**.

Jusqu'en 1919 il y a peu de relations entre la ville et la coopérative.

En décembre 1919 Joseph Lasvergnas est élu maire socialiste de Saint Junien et au Congrès de Tours en 1920 il engage la municipalité dans la voie du soutien au mouvement communiste. Dans la foulée elle adhère à l'Internationale communiste. Depuis 1914, sous la présidence jusqu'en 1920 de Pierre Beaunier puis sous celles de François Bourgoïn jusqu'en 1928 et ensuite de Lucien Desroches, Joseph Lasvergnas est administrateur délégué de l'USO poste qu'il occupera jusqu'en 1940. Cette fonction est très importante et fait de lui le gestionnaire principal de la société: en effet en terme de signature il a les mêmes droits de signature que le président pour toutes les opérations administratives susceptibles de permettre le développement de la société. Il joue un rôle majeur pour les approvisionnements, les

propositions et le traitement des marchés. D'ailleurs pour être plus performant il a appris la comptabilité en 1916. En 1919 lorsque les dirigeants d'avant guerre rentrent ils insistent pour que Joseph Lasvergnas demeure administrateur délégué. L'année où il devient maire il a déjà à son actif la création de la Boulangerie Coopérative par absorption par l'USO de « La Laborieuse ». Il est aussi secrétaire du syndicat des cuirs et peaux et a déjà dans l'idée la création de la ganterie coopérative qui n'a pu se réaliser en 1916 faute de capitaux. Jusqu'en 1939, il aura à cœur d'améliorer le quotidien des habitants de Saint-Junien en leur permettant par la coopérative d'accéder aux produits de consommation courante à meilleur marché que chez les autres commerçants. Mais comme maire il va aussi impulser le développement de la ville. Il n'est pas question de faire l'inventaire des réalisations de ses 20 années de mandat mais on peut s'attarder sur quelques projets menés en synergie entre la ville et l'USO .

Dès le 15 juin 1920 la ville devient actionnaire de l'USO. A partir de cette date se met en place une réelle collaboration entre la municipalité et l'USO . Ainsi en 1928 l'USO verse une « subvention » à la mairie pour l'achat d'une moto pompe pour les pompiers. En 1930 la municipalité lance **un emprunt** pour aménager les abords de la gare : l'USO avance la somme de 50 000 frs sous forme d'un prêt consigné dans un acte officiel indiquant le montant, le taux de l'emprunt, les modalités et le calendrier de remboursement. En suivant le même processus l'USO participera en 1933 à l'électrification des campagnes, en 1934 à la construction des égouts de la ville ou en 1939 à d'autres aménagements urbains.

Une des réalisations les plus symboliques est certainement la construction de la **Bourse du travail** en 1926. Édifiée par la commune elle va abriter certes les syndicats, mais l'équipement du **cinéma** muet au départ et du cinéma parlant en 1931 sera fourni par l'USO. Son fonctionnement et sa gestion seront assurés par le Comité de Bourse qui gèrera le cinéma et la buvette.

L'autre réalisation symbolique de la collaboration Commune / USO est l'acquisition de la colonie de vacances de **La Giboire** par la coopérative : la ville versera des subventions pour en assurer le fonctionnement.. En 1972, au moment de la fusion de la société avec celles de Limoges et de Saintes c'est la ville qui rachètera la colonie.

Le rôle important joué par **Joseph Lasvergnas** comme coordonnateur de la municipalité avec les mouvements coopératifs, syndicaux et mutualistes, ne doit pas faire oublier celui des autres dirigeants de l'USO: les présidents **François Bourgoïn** de 1920 à 1928, puis **Lucien Desroches** de 1928 à 1940 et qui reprendra le flambeau comme PDG de 1945 à 1963, **Marcel Prinsaud** entré comme mécanicien dans la société, promu chef du personnel, fondé de pouvoir en 1945 puis PDG de 1963 à 1969 ; enfin **André Démery** également employé de la société puis PDG qui devra la mort dans l'âme signer en 1972 la fusion de l'USO avec les sociétés de Saintes et de l'Union de Limoges. On remarque que ces dirigeants ont tous été conseillers municipaux ou adjoints au maire de même que les dirigeants des sociétés coopératives de production : **Albert Tindon** également conseiller général et **Jean Treillard** se sont succédé comme directeurs de la ganterie, alors que **Martial Pascaud** et **Roland Mazoin** ont été maires et directeurs de la coopérative papiers et sacs.

Dans le mouvement mutualiste, **Jean Chazeaud** et **Gilbert Lagrange** ont été responsables de la pharmacie et conseillers municipaux.

BENEVOLAT DES ADMINISTRATEURS ET DES SALARIES

On ne peut évoquer les noms de tous les administrateurs mais la plupart d'entre eux ont donné beaucoup de leur temps. On ne peut passer sous silence leur dévouement. C'est pas à pas qu'ils accompagnent le développement de la société.

Le CA se réunit 2 ou 3 fois par mois dans les années 30 puis ce sera au moins 1 fois par mois, Chaque mois la situation de la société est présentée avec une comparaison avec le même mois de l'année précédente. Même chose ensuite magasin par magasin à l'intérieur de Saint-Junien et à l'extérieur.

A Saint-Junien **2 administrateurs sont désignés** par magasin pour faire à tour de rôle un **contrôle journalier** : il faudra attendre 1964 pour que cette relève de caisse devienne

hebdomadaire. La lecture des compte-rendus des CA est instructive : les administrateurs sont à l'écoute des dysfonctionnements comme par exemple produit plus cher que chez les autres commerçants, magasins mal tenus, qualité de produit insuffisante (souvent le vin) ou qualité de l'accueil. Et chaque fois des mesures sont prises pour y remédier.

Ce **bénévolat** on va le retrouver dans tout ce qui gravite autour de l'USO : pour l'organisation de fêtes (et pas seulement celles de la coopérative) , le transport des sportifs, de la chorale ; le bénévolat c'est aussi celui du secrétaire du syndicat assurant la billetterie du cinéma samedi et dimanche compris.

L'USO DE 1939 à 1945

On ne peut parler de l'USO sans évoquer la période 1939-1945. Alors que la municipalité communiste est destituée et remplacée par un délégation spéciale, les dirigeants de l'USO font appel à des administrateurs de l'Union de Limoges. Mais suite à des mesures nouvelles le Préfet demande la fusion de l'USO avec l'Union de Limoges. En effet le remplacement des administrateurs sortants par des personnes n'ayant jamais eu d'attache avec le Parti Communiste n'est plus jugé suffisant. Deux alternatives : la mise sous séquestre de la Société c'est à dire la dissolution et la liquidation des biens meubles et immeubles dans un délai restreint ou la fusion avec l'Union. Pour éviter la dissolution de la coopérative, les coopérateurs, réunis en Assemblée Générale le 18 février 1940, autorisent le Conseil d'administration à prendre toutes les dispositions pour réaliser cette **fusion**. Un **comité de gestion** est nommé pour gérer, administrer et poursuivre la fusion.

Bien qu'ayant été obligées de modifier leurs statuts pour y inclure les dispositions du gouvernement de Pétain les **coopératives de production** ont continuer de fonctionner. Mais comme en témoigne Martial Pascaud dans son livre « Une vie un exemple » la coopérative de papiers et sacs fut soumise durant cette période à une surveillance policière intense.

APRES LA GUERRE

La fusion n'a jamais été réalisée. Certes il n'y aura pas d' AG et de CA de 1941 à 1944. Mais dès janvier 1945 une AG aura lieu où seront présentés les exercices financiers de 1939 à 1943 et où sera votée la dissolution du comité de gestion.

Malgré la disparition de certains responsables de l'USO durant cette période tragique, Joseph Lasvergnas en 1941, Jean Morfet qui ne reviendra pas de Dachau, malgré les arrestations et les internements subis par d'autres dirigeants, sous l'impulsion d'anciens et de nouveaux administrateurs la coopérative va poursuivre son développement en essayant de moderniser son fonctionnement. Son extension géographique en direction des départements limitrophes s'accompagne d'un accroissement du chiffre d'affaires et du patrimoine immobilier. Pour accroître sa clientèle elle mettra en place la possibilité de crédit ménager destiné essentiellement aux jeunes couples désirant s'équiper en électroménager. Elle consacrera des sommes importantes pour rendre les magasins plus attrayants. Elle essaie aussi malgré l'importance géographique de la société de resserrer les liens avec les coopérateurs en organisant des animations hors Saint Junien et envisage en 1970 la réalisation d'un super-marché.

Mais petit à petit, dans les années 60, les problèmes apparus dans le recrutement de nouveaux coopérateurs ou dans la maîtrise du fonctionnement surtout concernant les magasins en gérance et le développement de la grande distribution vont inciter l'USO à arrêter **l'expansion** pour envisager l'idée de la **concentration**. A cette époque cette question de la concentration est d'ailleurs au centre des préoccupations des congrès annuels de la FNCC au plan national et de la Fédération régionale Centre Océan auxquelles est rattachée l'USO. Au départ ce thème divise les administrateurs mais petit à petit ils admettent qu'ils doivent tenir compte des nouvelles habitudes de consommation et que le seul moyen de lutter contre la concentration capitaliste est de regrouper les petites et moyennes sociétés. L'USO s'engage alors dans le processus de fusion des coopératives de Limoges, Vierzon et Saint- Junien au sein de la coopérative de Saintes pour en définitive constituer le groupe « **Coop Atlantique** » .

Le principe de cette fusion sera accepté par le Conseil d'administration du 12 avril 1972 et validé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 4 juin 1972.

ET LE COOPERATEUR DANS CETTE HISTOIRE ?

Nous avons vu qu'au départ il s'agissait avant tout de permettre à des ouvriers de pouvoir assurer des besoins élémentaires de subsistance en adhérant à la société. Le coopérateur s'engageait à lui réserver ses achats de façon à lui permettre de se développer et à pratiquer des prix plus bas en achetant les marchandises en plus grandes quantités. Dans la plupart des familles de coopérateurs, comme la mienne, il n'était pas question de faire des achats en dehors des succursales de l'USO : cela allait de soi pour l'épicerie, la boulangerie et la boucherie, puisque les prix pratiqués étaient moins élevés que chez les autres commerçants et, de plus, plus on achetait plus la ristourne (les bénéfices) était importante. En ce qui concerne les magasins spécialisés on pouvait parfois avoir envie d'aller ailleurs : par exemple pour les chaussures on trouvait parfois qu'il n'y avait pas assez de choix ou encore que les modèles de la coopérative étaient un peu vieillots : je crois que les responsables du magasin devaient gérer les stocks au plus bas possible et avant de présenter une nouvelle collection il fallait essayer d'écouler la précédente. Mais les prix affichés nous rappelaient tout de suite à l'ordre.

Je pense que des personnes dans la salle pourront apporter leur témoignages sur la vie à Saint- Junien avec l'USO qu'ils aient été administrateurs, salariés ou simplement coopérateurs.

ALORS SAINT JUNIEN REPUBLIQUE COOPERATIVE ENTRE 1902 ET 1972 ?

Mon propos ne suffit certainement pas pour répondre à cette question. Certes durant 70 ans l'USO a imprégné la vie des saint-juniauds. J'ai bien conscience de n'avoir fait qu'effleurer l'existence d'une société riche d'enseignements sur les possibilités offertes par la poursuite d'objectifs communs par les mouvements **syndicaliste, coopératif, mutualiste et politique**. Son histoire et celle de certains de ses dirigeants comme Joseph Lasvergnas, mériteraient une étude plus approfondie par quelqu'un de qualifié (un historien ou un universitaire?). Il existe des documents qui ne demandent qu'à être exploités.

Actuellement la ville est partenaire avec le PR2L sur un inventaire des lieux de coopération en partenariat avec le service de l'inventaire (dont le responsable est Jérôme Decoux): cela donne lieu à un atelier avec des élèves du Lycée Paul Eluard conduits par leurs professeurs Messieurs Dubos et Sorbier.

Pour terminer je tiens à remercier Hamid Bernoussi et Emmanuel Baroulaud pour m'avoir accompagnée dans ma recherche au sein des Archives municipales. Merci aussi à Emmanuel pour les photographies qui ont illustré mon propos.